CLUB MARSOUINS ATH

PRÉSENCES : MODE D'EMPLOI

DERNIÈRE MISE À JOUR LE 04/06/2026

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES **1**

1. PRINCIPE **2**

2. POURQUOI **2**

3. EN PRATIQUE **2**

3.1. ACCOUTUMANCE 2
3.2. ECOLE DE NATATION E1 À P2 2
3.3. COMPÉTITEURS 2
3.4. LOISIRS 2
3.5. BLESSURE/MALADIE/VACANCES 2
3.6. AUTRES ABSENCES 2

4. SUIVI **2**

1. Principe

Nous demandons une moyenne de **80% ou 90% de présence** durant la saison.

2. Pourquoi

Une des clés de la réussite en natation, et de son apprentissage, est **la régularité.**
C'est pourquoi nous mettons l'accent sur ce point particulier.
D'autant que cela nous permet de garder les places disponibles, dont le nombre est limité, pour les nageurs motivés qui s'investissent à fond dans ce sport.

3. En pratique

3.1. Accoutumance

Il est clair qu'une séance par semaine est peu, donc, il faut impérativement essayer d'être présent à chaque séance.

3.2. Ecole de natation E1 à P2

80% exigés.

3.3. Compétiteurs

90% exigés.

3.4. Loisirs

50% exigés.

3.5. Blessure/Maladie/Vacances

Nous tenons compte des absences de minimum 2 semaines.
Votre enfant est blessé ou malade "longue durée" : envoyez-nous un certificat médical
Votre enfant part en vacances 2 semaines durant un congé scolaire : prévenez-nous

3.6. Autres absences

Dans les autres cas d'absence occasionnelle il n'est pas nécessaire de nous prévenir.
Exemples :
- votre enfant ne sent pas bien
- votre enfant a trop de travail pour l'école
- votre enfant a une fête d'anniversaire

4. Suivi

Si nous constatons un manque de régularité en cours de saison, nous préviendrons le membre concerné. Si la situation ne s'améliore ensuite pas, le membre concerné sera invité à poursuivre son apprentissage dans une structure proposant un service plus adapté à ses disponibilités.